

## Devenir marraine

Dernière mise à jour : 26-10-2007

Si l'allaitement vous tient à coeur, vous pouvez alors vous joindre à l'équipe de mairaines d'allaitement, membres du Comité d'allaitement maternel CALM, pourvu que vous ayez allaité le même enfant pendant une période minimale de quatre mois.

Les nouvelles membres reçoivent une formation de base d'une durée de dix-huit heures offerte par l'Agence de développement de réseaux de services de santé et de services sociaux de la région.

Par la suite, les mairaines ont la possibilité de recevoir d'autres formations, notamment lors des rencontres mensuelles du Comité d'allaitement maternel CALM et d'une journée complète de formation organisée annuellement.